



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le **09/12/2025**

ID : 013-211301049-20251128-DEC2025_239-CC

Berser
Levialut

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-239

Travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo Avenant N°3- lot 10

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du conseil municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025.

CONSIDERANT la nécessité d'engager des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Victor Hugo,

CONSIDERANT le marché public attribué à la société **SAS CMT** en vue des travaux de **CVC PLOMBERIE**, relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo **lot N°10**,

CONSIDERANT la décision DEC2025-140 du 02/07/2025 concernant la signature de l'avenant n°2 modifiant le montant de ce marché.

DECIDE

Article 1 : De signer **l'avenant n° 3**, concernant la prestation d'envoi d'alarme via e-mail, qui nécessite une connexion internet dans un local et un câble Ethernet à poste dans l'armoire électrique avec la société **SAS CMT** sise **135 rue Emilien Gautier -Les Milles 13290 AIX EN PROVENCE**

Montant initial du marché public

675 757,86 € HT

Montant de l'avenant N°1

27 198,30€ HT

Montant de l'avenant n°2

25 216,49€ HT

Montant de l'avenant n°3

1 051.65€ HT

Nouveau montant € HT du marché

729 224,30€ HT

TVA

145 844,86€

Nouveau montant € TTC du marché

875 069.16€

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 28 novembre 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20251128-DEC2025_239-CC

Berser
Levraud

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires JuridiquesMARCHES PUBLICS
AVENANT N° 3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

SAS CMT SIRET 385 221 536 00043
135, Rue Emilien Gautier – les Milles – 13290 AIX EN PROVENCE
Siren :385 221 536 – RCS d'Aix en Provence – N° de gestion : 1995B00361

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

MAPA N° 23042 – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO - LOT N°10

■ Date de la notification du marché public : 27/05/2024

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 675 757,86 €
- Montant TTC : 810 909 ,43 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20251128-DEC2025_239-CC

Berser
Levivault

Solution 1 ENVOIE ALARME VIA E-MAIL

Nécessite une connexion internet dans le local. Et un câble Ethernet à poste dans l'armoire électrique.

Prestation envoie e-mail en cas d'alarmes.

- Édition d'une liste d'alarmes. (Validation avec vous des alarmes).
- Paramétrage des alarmes et des adresses e-mail.

ens	1	1 051,65	1 051,65
-----	---	----------	----------

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS	MONTANT € HT
TRAVAUX SELON DEVIS (CI-DESSUS)	1 051,65 €
TOTAL € HT AVENANT N°3	1 051,65 €

Les autres éléments du marché restent inchangées.

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	675 757,86 €
MONTANT AVENANT N°1	27 198,30 €
MONTANT AVENANT N°2	25 216,49 €
MONTANT AVENANT N°3	1 051,65 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	7,91%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	729 224,30 €
TVA	145 844,86 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	875 069,16 €

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

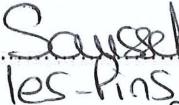
ID : 013-211301049-20251128-DEC2025_239-CC

Berser
Levivault

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Pascal Gillio Responsable d'Activité'	AIX-EN-PROVENCE 27/11/25	 C.M.T. 135, Rue Emilien Gautier LES MILLES 13290 AIX-EN-PROVENCE Tél. 04 42 02 88 20 - Fax 04 42 02 52 90 Siret 385 221 536 00043 - APE 4322B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A :  le 28/11/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)



Le Maire
Maxime Marchand

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)